



Trait – d'union

25 - Janvier 2022



Edito

Chères Coinchelaises et chers Coinchelais,

L'année 2021 s'achève malheureusement sur la même tonalité que la précédente. La dégradation récente de la situation sanitaire, nous impose un retour à la plus grande prudence et très certainement à de nouveaux renoncements.

Nous aspirons tous à retrouver notre manière de vivre d'avant la pandémie et à renouer avec les animations, les projets qui rythmaient, il n'y a pas si longtemps encore notre quotidien.

A l'heure de tourner la page, gardons à l'esprit que ce modèle fragile, nous en sommes tous responsables: le bien vivre ensemble dépend de notre capacité à rechercher les dialogues plutôt que les conflits. En nous obligeant à vivre chacun chez soi, pour ne pas dire chacun pour soi, la crise sanitaire a sans doute contribué à distendre les liens qui nous unissaient.

Je formule le souhait que nous soyons toutes et tous acteurs en 2022 de notre vie communale et associative, en fonction de nos possibilités, en consacrant quelques heures de notre temps précieux afin de contribuer à la vie de notre village .

Malheureusement comme vous vous en doutez, nous ne pourrons pas cette année encore nous retrouver pour notre traditionnelle galette des rois. Il est extrêmement frustrant pour le conseil municipal et moi-même d'être contraint, depuis notre élection, d'annuler systématiquement les occasions de vous rencontrer. Ne doutons pas que nous aurons prochainement l'occasion de nous rattraper.

Nous espérons tous des jours meilleurs, mais soyez certains que toute mon équipe reste plus que jamais motivée et engagée pour notre commune et à votre service!

Aussi, l'ensemble des membres du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour que cette nouvelle année 2022 soit riche d'échanges, de rencontres et de projets.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous sont chers et continuons d'être prudents en respectant les gestes barrières.

Anthony LEMAIRE

Commémorations..... 3

Flash Back.....6

Vie Communale.....7

Bien Vivre Ensemble.....12

Vie Associative.....14

Nos Réalisations.....20

Nos Projets..... 23

Etat Civil..... 23

**Communauté
d'agglomération..... 25**

Vie Pratique..... 27





Compte tenu du contexte sanitaire et conformément aux dispositions préfectorales les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées en comité restreint et le traditionnel vin d'honneur n'a pas pu avoir lieu.

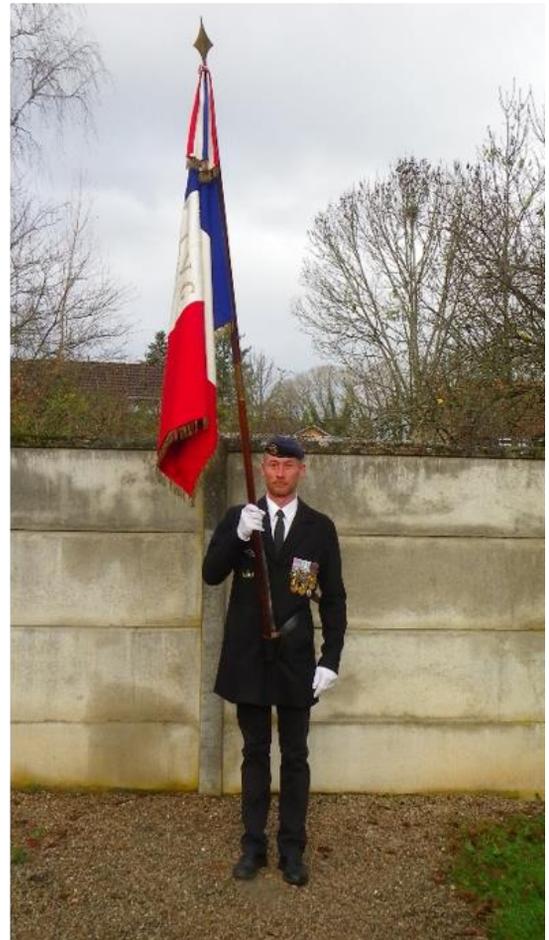
Seuls les élus étaient invités à cette cérémonie alors qu'habituellement plusieurs habitants viennent rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

“ ”

Cette année, nous profitons du bulletin communal pour mettre à l'honneur, un enfant du village, Frédéric Combeau, notre nouveau porte drapeau.

Nous le remercions pour son dévouement et sa disponibilité pour rendre hommage à nos soldats.

“ ”





COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS BAN DE LAVELINE – COINCHES - GEMAINGOUTTE - WISEMBACH

Fort de ces 56 adhérents, le Souvenir Français intercommunal agit sur **3 axes majeurs** : la sauvegarde des lieux de mémoires (tombes, Carré Militaire) des combattants Morts pour la France, le devoir de mémoire par les cérémonies patriotiques, le développement de voyages éducatifs et mémoriels.

Le Souvenir Français est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, en toute indépendance politique ou confessionnelle, à la sauvegarde du souvenir de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Nul besoin d'être ancien combattant ou ancien militaire.

Le samedi 20 novembre, nous avons tenu notre assemblée générale à la Salle des Fêtes de Ban de Laveline, en présence du député Gérard CHERPION, de la conseillère régionale Charline PRINCE et des maires du secteur. Des représentants d'associations patriotiques étaient également présents. Nous avons tout d'abord eu une pensée très forte pour nos adhérents décédés en 2020 et 2021, dont Jacques PORET, Président des ACVG de Coinches, décédé le 15/06/2020.

Nous avons pu faire le bilan de nos activités, réalisées en comités plus ou moins restreints en raison de la pandémie de Covid-19. Des médailles et des diplômes ont été remis à des membres pour leur engagement au sein de l'association.

Dans le cadre des voyages mémoriels, nous avons pu emmener, en juin 2021, 47 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'École Simone WEIL sur le site de l'HARTMANNSWILLERKOPF, surnommé la montagne « mangeuse d'Hommes » - 30 000 soldats français et allemands tués, blessés et disparus -, accompagnés de leurs enseignantes, du président et de 4 membres du Comité.

Le 5 décembre dernier, nous avons réalisé une belle cérémonie patriotique devant l'église, afin d'honorer les morts pour la France. De nombreux porte-drapeaux étaient présents, ainsi qu'une assistance conséquente. Elle s'est terminée, sur la tombe de Jacques PORET, par la remise d'un coussin offert par l'UNAC (ex-AFN) et d'une plaque funéraire par le Souvenir Français.

Sur nos 56 adhérents, 6 sont domiciliés à Coinches, dont Frédéric COMBEAU, porte-drapeau des Anciens Combattants, que je remercie pour son engagement. Je vous invite à suivre son exemple et à nous rejoindre. N'hésitez pas à me contacter.

Joël BÜRCK - Colonel (en retraite)

Président du Comité de Ban-de-Laveline, Coinches, Gemaingoutte et Wisembach

21 rue des Aulnes

88520 BAN DE LAVELINE

06.68.52.52.58

Cérémonie au Carré Militaire de Ban-de-Laveline le 1^{er} Novembre 2021



Cérémonie du 5 Décembre 2021 à Coinches

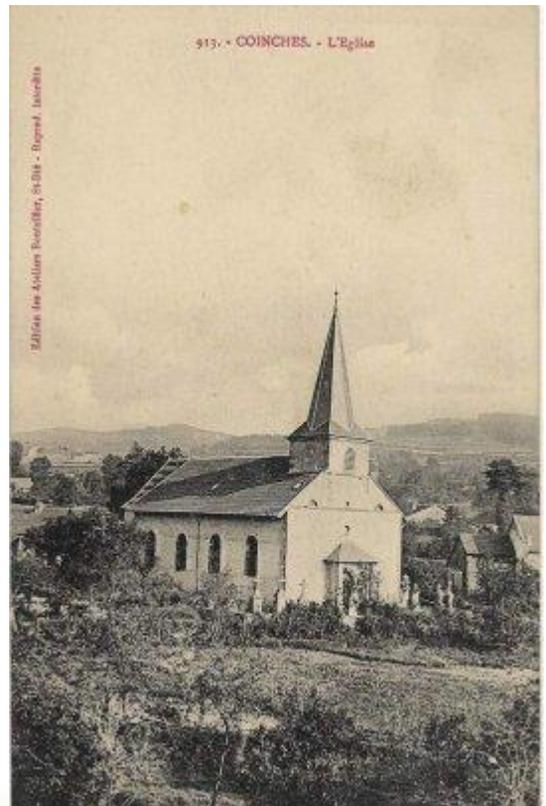




“ ”

Nous vous proposons cette nouvelle rubrique qui a pour objectif de mesurer l'évolution de notre village, de son environnement et de sa végétation au fil du temps.

“ ”





Pour la deuxième année notre village a participé à l'évènement « nettoyons la nature » le weekend du 23 et 24 septembre.



C'est la classe de Mme OXARAN qui a ouvert les festivités dès le vendredi 22 septembre.

Une excellente manière de sensibiliser nos enfants aux enjeux du respect et de la préservation de notre environnement.

Le dimanche 24 septembre, nous avons rendez-vous pour faire le tour du village, malheureusement nous étions trop peu nombreux pour pouvoir parcourir davantage de zones de notre village.

Malgré le petit chemin parcouru, nous avons rempli trois sacs poubelles de 100 litres et trouvé des choses inadmissibles. Pour donner quelques exemples, des bâches, des pots de peintures, des bidons d'huile de vidange, un sommier....

Nous tenons à remercier tous les participants pour leur aide précieuse et n'oublions pas, que notre village n'est pas une déchetterie !!!



« PROTÉGEONS LA NUIT » en Déodatie

Pour la troisième année, l'événement national « Le Jour de la Nuit » a conquis les 8 et 9 octobre derniers le public qui s'est déplacé sur les animations coorganisées par le Pays de la Déodatie.

Notre village a participé pour la seconde fois à cet évènement le week-end du 8.9.10 octobre, au cours duquel nous avons procédé exceptionnellement à l'extinction de l'éclairage public.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour écouter les contes magiques de Mme Viviane TONNELIER-MICHEL.

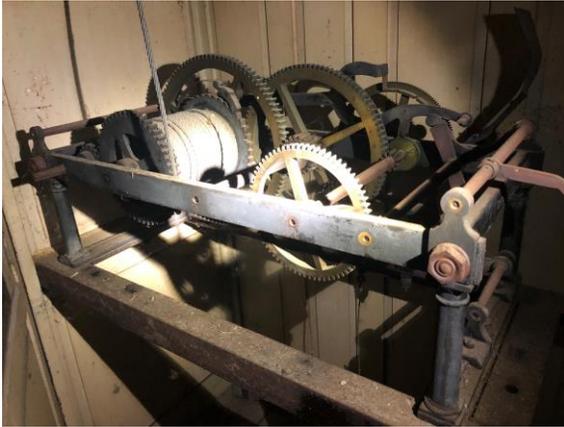
Chaque enfant a reçu une petite bougie led pour réaliser la balade nocturne dans les rues du village.

Nous remercions également Monsieur Francis MERGY pour la préparation de cette soirée, notamment la réalisation d'un incroyable crocodile ainsi que l'installation des différents décors et lampions.



Un petit trésor dans le grenier de notre église?

Mais de quoi s'agit-il?



Ce mécanisme installé au début du 19ème siècle dans notre église, était auparavant relié à un système d'horlogerie, malheureusement aujourd'hui disparu et qui permettait d'actionner automatiquement les cloches de notre église.

Il n'est plus utilisé depuis l'électrification de notre clocher.

Partie intégrante du patrimoine de notre village, nous allons désormais travailler à sa restauration et sa mise en valeur.



OCTOBRE ROSE

Chaque année en France du **1er au 31 octobre**, a lieu une campagne nationale de mobilisation et d'information pour le dépistage du cancer du sein.

Notre commune a affiché humblement son soutien à cette opération en suspendant des parapluies roses sur la façade de notre mairie.



Legs Aubert

Cette année, nous avons attribué la bourse de 125 Euros à Mlle Clara CLEIN pour la qualité de son travail à l'école comme le souhaitait Mme Aubert.

En 2022, nous attribuerons une nouvelle fois cette bourse à un élève méritant de notre commune. En contrepartie, l'élève devra assurer l'entretien et le fleurissement de la tombe de Mme Aubert.

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier au secrétariat de la mairie jusqu'au 30 Juin 2022.

Salle Communale

Depuis quelques années, la salle communale est à votre disposition pour vos repas de famille, il vous suffit de remplir un contrat de location auprès de la secrétaire de mairie. Vous pouvez la louer le Week end de 9h à 19h. Le tarif est de 50 Euros la journée, une caution de 300 Euros ainsi qu'une attestation d'assurance vous seront demandées à la signature du contrat.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie ou auprès de Mme BATOT Séverine, responsable de la salle.



Vignettes transport scolaire



Nous vous rappelons que la commune prend à sa charge 50% de l'achat des vignettes de transport scolaire.

N'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de mairie avec votre justificatif de paiement et un RIB.

Liste électorale

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire auprès de votre mairie.



Fibre Optique

Compte tenu du contexte sanitaire, les travaux qui étaient initialement programmés pour le 1er trimestre de 2020 ont malheureusement pris beaucoup de retard.

Le démarrage des travaux est désormais programmé pour le premier trimestre 2022.



Vidange de fosses

Depuis quelques années, nous vous proposons la mise en place d'un groupement de commandes pour la vidange des fosses toutes eaux.

Compte tenu du succès de l'édition 2021, nous souhaitons renouveler une nouvelle fois cette opération en 2022. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.



Récupération des tuiles

Nous proposons aux habitants qui procèdent au remplacement de leur toiture, de venir récupérer les tuiles directement sur place.

Celles-ci nous permettront ensuite d'entretenir nos chemins forestiers à moindre coût.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou Madame UNTERHALT Daniele - Ajointe aux travaux.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont déjà fait la démarche.

Quelques rappels

Si vous entreprenez des travaux bruyants ou que vous prévoyez d'organiser une fête, vous devez respecter certaines contraintes afin de ne pas importuner vos voisins.

Les plages horaires à respecter sont :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.



L'entretien de vos haies vous incombe et elles ne doivent pas dépasser sur le domaine public. Faites bien attention à respecter les règles d'alignement.

Les feux de déchets verts restent formellement interdits!



Quand vous faites des travaux sur vos habitations, ils peuvent être soumis à permis de construire ou à déclaration préalable.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie si vous ne voulez pas être contraint de démonter vos aménagements.



Régulièrement des chiens sont trouvés errants sur la voie publique. Il vous est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse lorsque vous les promenez et que vous êtes responsables des dégâts qu'ils pourraient occasionner.

En l'absence de clôture, nous vous remercions également de prendre les dispositions pour éviter qu'ils importunent les promeneurs.

Association ACOIREM



Encore une année compliquée!

Depuis le début de l'année, l'association ACOIREM essaie de maintenir les ventes et les manifestations. L'association a participé financièrement aux projets pédagogiques de nos écoles et a offert à chaque élève une photo de classe et un portrait individuel.

La vente des Biscuits Saint-Michel et des Chocolats de Noël de chez Thil, ont été un réel succès, ainsi que le Marché de Noël des écoles qui a eu lieu le 03 décembre 2021 avec une tombola dont les lots nous ont été gracieusement offerts par nos partenaires.



Saint-Nicolas et le père fouettard sont venus rendre une petite visite aux enfants pour leur plus grand bonheur. Ils ont offert un chocolat à chaque enfant du RPI.



Les gagnants de la tombola accompagnés des membres du bureau de l'association.

Une vente privée de vin vous sera proposée au cours du mois de Janvier pour une livraison courant février. Un tract vous sera distribué dans les boîtes aux lettres et les bénéficiaires seront reversés à l'association ACOIREM.

La kermesse est prévue le 18 juin 2022 à la salle des fêtes de Remomeix si la situation sanitaire nous le permet.

Continuons à nous mobiliser tous ensemble pour nos Ecoles.

Les membres de l'association ACOIREM vous souhaitent une très belle année 2022. Prenez soin de vous !

*Le Président
Combeau Frédéric*



Cette année encore nous remercions l'association ACOIREM et plus particulièrement Frédéric Combeau pour la création des nouvelles décorations accrochées au grillage de l'école qui sont venues embellir notre village!



Un grand MERCI également à Sébastien, notre employé communal pour la réalisation de très beaux animaux en bois qui ont su trouver leur place au pied de notre sapin pour les décorations de fin d'année.



CCAS

Compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire de ces derniers mois, nos anciens n'ont malheureusement pas pu se retrouver autour d'un bon repas pour la deuxième année consécutive.

Nous n'avons pas souhaité prendre le moindre risque avec la santé de nos aînés et c'est pourquoi cette année encore, les membres du CCAS ont décidé d'offrir une carte cadeau d'une valeur de 25€.

Elles ont été distribuées le samedi 11 décembre à la salle communale, dans le respect des gestes barrières. Les enfants du RPI de Coinches Remomeix avaient pris soin de préparer pour cette occasion des cartes de vœux qui ont été remises simultanément.



Association Récré

En juin, nous avons participé financièrement aux projets de fin d'année de l'école.

Pour la classe des maternelles et CP, une ferme éducative est venue à l'école.

Les classes du CE1 au CE2 se sont eux rendus à Hunawihr.

A la rentrée des classes, un abonnement à un magazine a également été offert à chaque classe.

Le dimanche 12 septembre, la 24^{ème} marche populaire a eu lieu et nous avons eu le plaisir d'accueillir 206. marcheurs. Malheureusement, avec la situation sanitaire actuelle, nous n'avons pas pu organiser le traditionnel barbecue.

Le 24 octobre, nous avons organisé le 2^{ème} vide dressing dans la cour de l'école, sous une très belle journée ensoleillée.



Nous avons organisé un marché de Noël le weekend du 4 et 5 décembre. Une dizaine d'exposants s'étaient installés dans la salle de Remomeix gracieusement prêté par Mr Le Maire.



Une tombola a été organisée, c'est Mme Cauvin Sandrine qui a remporté le gros lot un repas pour 2 chez Julien.

Nous remercions les artisans, les commerçants pour leurs lots...AEP Service, Proxi, Julien, la montagne des singes, le fort des énigmes, le musée du train.

Nous avons organisé des ateliers créatifs le samedi après-midi ainsi qu'un concours de dessin et de lettres au Père Noël.

La famille Davin de Remomeix avec un cartons plein, Ambre en CM1, Alix en CE2 et Timothée en CP.

Mélina Octave en CE2 de Remomeix et le petit Leny Cauchefer de Coinches, en maternelle.

Nous avons aussi récompensé Lina Funchilling pour sa jolie lettre.

Bravo les enfants !!!!!



Comme chaque année, nous offrons aux enfants du RPI une brioche à la Saint Nicolas et un goûter de Noël.

Réservez vos agendas :

Rendez vous le dimanche 11 septembre 2022 pour la 25^{ème} Marche Populaire de Coinches.



Pour rendre cette journée possible, nous avons besoin de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous rappelons que les bénéfices de cette manifestation sont reversés à l'école.

Tous les membres de l'association RECRE, vous présentent ses meilleurs vœux pour 2022, prenez bien soin de vous.

Mr Laurent BATOT

Le président

Amicale de Coinches

A la même période de l'année dernière, nous formulons le souhait que l'année 2021 nous permette de renouer avec une vie sociale qui nous avait tant manqué en 2020. Malheureusement, ce ne fût pas le cas et nous avons dû annuler l'essentiel des manifestations que nous avons programmées au cours de l'année 2021.

Toutefois, dans ce contexte particulier, nous avons pu vous proposer notre partie de pêche à l'étang de Raves le 03 juillet et vous avez été très nombreux à répondre à notre invitation. Ce sont 60 participants (petits et grands) qui ont profité de cette belle journée ensoleillée pour taquiner la truite et passer un bon moment de convivialité.

Vous trouverez ci-dessous le programme de nos activités que nous vous proposerons au cours de l'année 2022 en formulant, une nouvelle fois, le vœu de pouvoir le réaliser dans sa globalité.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Toute l'équipe de l'Amicale de Coinches
vous souhaite une bonne et heureuse année 2022



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

| Dates | Manifestation | Lieu |
|--------------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| Dimanche 17 avril | Vide-greniers | Coinches |
| Lundi 18 avril | Chasse aux Œufs | Coinches |
| Samedi 18 juin | Fête de la Musique | Coinches |
| Samedi 02 juillet | Partie de Pêche | Etang de Raves |
| Samedi 1 ^{er} octobre | Repas Dansant | Salle Polyvalente d'Entre Deux-Eaux |
| Samedi 03 décembre | Saint Nicolas | Coinches |

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre Président, Gérald SIMON :

06 27 95 30 38 ou 03 29 52 99 71

Société de chasse la Saint Hubert



Cette année la société de chasse a renouvelé une partie de son bureau :

- Le président : Mr Unterhalt Jean -Marc
- Le vice-président : Mr Cayé Cedric
- Le Secrétaire : Mr Gerard William
- Le Trésorier : Mr Galmiche Michel reste en poste

La société se compose de 10 actionnaires.

Nous chassons dans le strict respect de l'environnement et nous respectons en toute sécurité les autres usagers de la forêt (promeneurs, ramasseurs de champignons, joggers et cavaliers à cheval).

La Saint Hubert de Coinches vous souhaite une très belle année 2022 à vous et à votre famille.

Bien Amicalement
Les chasseurs

Les lilas

Malheureusement, compte tenu du contexte sanitaire que vous connaissez, nous n'avons malheureusement pas pu reprendre nos activités.

Bon courage à toutes et à tous dans ces moments difficiles.

Marie Claire GLEE
La Présidente



Comme pour beaucoup, l'année 2021 à l'école a été fortement impactée par la COVID-19.

Je tiens à saluer l'engagement de tous; enseignants, élus, agents du RPI pour leur implication et leur capacité d'adaptation à chaque changement de protocole.

Les enfants jouent le jeu et nous espérons toutes et tous des jours meilleurs.

M. Hubert RINGOT - Président du RPI

Budget 2021

FONCTIONNEMENT

| | Dépenses | Recettes |
|------------------|------------------|------------------|
| | 94 500.00 | 67 681.56 |
| Résultat reporté | | 26 818.44 |
| TOTAL | 94 500.00 | 94 500.00 |

INVESTISSEMENT

| | Dépenses | Recettes |
|------------------|---------------|---------------|
| | 400.00 | 8.42 |
| Résultat reporté | | 391.58 |
| TOTAL | 400.00 | 400.00 |



Les Effectifs 2020-2021

Classes de Coinches 03.29.57.73.66

Mme MERGY Sylvie : Petite Section/Moyenne Section/Grande Section :16 élèves

Mme OXARAN Murielle : CP/CE1/ CE2 : 18 élèves

Classes de Remomeix 03.29.55.36.37

Mme MARCHAL Madeline CM1/CM2 : 14 élèves

Effectif total 48 élèves

✓ Les routes:

Nous entretenons les routes régulièrement et cette année, c'est la rue de l'église qui a fait peau neuve. Coût de l'opération 20 061,00 € TTC.

Nous avons pu bénéficier d'une aide du Conseil Départemental de 2781,00 € pour nous accompagner dans ce dossier.



✓ Les forêts :

Cette année nous avons décidé de préempter certaines ventes de parcelles boisées conformément à nos engagements.

La superficie de la forêt communale a donc augmenter d'environ 2469 m² pour une valeur d'achat de 395,00€. Nous resterons vigilants sur les opportunités et nous nous porterons acquéreurs de nouvelles parcelles afin d'augmenter notre potentiel forestier.

✓ Entretien des chemins forestiers:

Nous avons poursuivi nos efforts d'entretien réguliers de nos chemins de forêts, grâce notamment aux tuiles récupérées cette année. C'est également sept nouveaux bois d'eau qui ont été créés afin de les préserver.

✓ City stade:

Le terrain étant très fréquenté, un nouveau règlement a été établi et se trouve désormais affiché sur place afin de garantir le respect des riverains.

De plus, pour respecter la propreté des lieux, de nouvelles poubelles ont été mises en place, ainsi que des ralentisseurs pour limiter la vitesse.

Tous les trois ans, un terrain synthétique doit faire l'objet d'un réensablage complet afin de le maintenir en bon état et d'augmenter sa durée de vie.



- ✓ Le préau et la murette de l'école ont reçu un coup de jeune cette année.



- ✓ Installation de dalles LED dans les locaux de la mairie et la salle de classe du rez-de-chaussée. Coût de l'opération 1272,00 € TTC.
- ✓ L'entreprise CARASOL de Wisembach avait été retenu par le conseil municipal en 2020 pour effectuer des travaux d'élagage. Cette année, la rue de la chapelle, la rue de la haute coinche et le chemin du château d'eau ont été concernés. Sébastien, notre employé communal, ainsi que Danielle, Hubert et Francis du conseil municipal ont participé au ramassage. Coût de l'opération 960,00 € TTC.
- ✓ Dans le cadre de notre programme d'entretien régulier du patrimoine de notre commune, nous avons procédé à la rénovation de la porte d'entrée et de l'intégralité des bancs de notre église.



- ✓ La maison communale est désormais sur le point d'être vendue.
Un compromis de vente a été signé à l'automne dernier pour un montant de 95 000€ Net vendeur et la régularisation de l'acte définitif doit intervenir courant janvier. Il est évident que le produit de la vente ne nous permettra pas de récupérer le montant de notre investissement initial.
Néanmoins, gardons tous en mémoire que cette acquisition nous aura sans doute permis de conserver notre école quelques années de plus.

Radar pédagogique

Nous avons procédé à l'installation d'un radar pédagogique au printemps 2021 pour limiter la vitesse et surtout pour améliorer la protection des riverains et la sécurité de nos enfants.

Coût de l'installation : 2384,40€

Nous avons obtenu pour cette opération une subvention de 580,00€ au titre du produit des amendes de Police relatives à la circulation routière.

Quelle est son efficacité?

Préalablement à l'installation de notre radar pédagogique, les services du département avaient mis en place un contrôle de vitesse pendant quelques semaines rue des prés St Diez (RD58C).

Au cours de celui-ci, nous avons relevé des vitesses extrêmement élevées et un record honteux et déplorable à 122Km/H.

Nous avons également pu constater que les vitesses moyennes dans les deux sens de circulation étaient de 66 km/h. La V85*, donnée statistique très utilisée en matière de sécurité routière, était quant à elle de 80km/h (*vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers).

L'étude des données statistiques du radar, sur la période du 19 Avril au 31 Décembre 2021, nous permet de mettre en évidence son efficacité dans les deux sens de circulation:

Une vitesse moyenne de 51 km/h et une V85 de 62km/h dans le sens entrant.

Une vitesse moyenne de 53 km/h et une V85 de 64km/h dans le sens sortant.

Et ensuite...

Nous constatons malheureusement toutes et tous des vitesses de circulation trop élevées, que ce soit rue de la may, rue de peraupré ou encore rue de la haute coinche. C'est pourquoi nous souhaitons vous associer à nos futures réflexions avec la création d'une commission citoyenne, qui aura pour objectif de faire des propositions concrètes de travaux de sécurisation ou d'aménagement au conseil municipal.

Toutes les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître directement auprès de la mairie.



Terrain de loisirs

Nous nous sommes portés acquéreur de plusieurs parcelles de terrains, représentant une surface totale de 7778 m² situées au cœur de notre village, à proximité de la distillerie.

Cout d'acquisition 7102,40€

Nous avons toujours l'ambition de pouvoir y créer un terrain de loisirs qui devrait être notamment composé d'un chemin de promenade, d'un nouveau terrain de pétanque et pourquoi pas d'un verger communal. Nous sommes désormais dans l'attente des réponses aux différentes demandes de subvention. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos avancées.



Cheminement doux

Nous souhaitons réouvrir aux piétons, plusieurs anciens chemins au sein de notre village. C'est l'ancien chemin situé entre la rue de la corneille et la distillerie qui sera prochainement réhabilité. Les premiers travaux de nettoyage ont d'ores et déjà commencé et laisse désormais entrevoir le futur tracé.



Travaux routiers

Un entretien régulier est nécessaire pour maintenir en état notre réseau routier et nous nous engageons à investir régulièrement en ce sens. La seconde partie de la rue de la haute coinche fait partie de nos priorités. Néanmoins, nous souhaitons désormais étudier systématiquement la possibilité d'enfouissement des réseaux lors de chaque réfection de voirie. Une étude est actuellement en cours avec le SDEV.

Eclairage Public



Nous étudions la possibilité de renforcer et d'améliorer notre éclairage public. Cette opération va notamment consister à équiper la partie haute de la rue de la Chapelle et combler différentes zones dites « noires » qui peuvent représenter un danger pour les piétons. Nous avons désormais les devis et les retours des demandes de subvention. Le conseil municipal devra finaliser ce dossier en cette année 2022.

Notre village change, il évolue en fonction des départs et des arrivées, des naissances et des décès.

Notre registre en porte les traces. En voici le détail pour l'année 2021.

Décès

- Madame Jeannine Didier, rue du 8 Mai, le 26 janvier 2021.
- Monsieur Yvan Grandidier, rue du 8 Mai, le 30 Mars 2021.
- Madame Huguette Antoine, rue de la May, le 9 août 2021.
- Madame Nicole Hatton, rue du 11 Novembre, le 20 septembre 2021.

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles, qu'elles soient assurées que toutes nos pensées les accompagnent en ces moments difficiles.

Naissances

- Sandro TROUVAT, né le 18 janvier 2021, fils de Mr TROUVAT Florian et de Mme BAGARD Marine, rue de la Haute Coinche.
- Nino CAUCHEFER, né le 8 septembre 2021, fils de Mr CAUCHEFER Anthony et de Mme BATOT Lauriane, rue du 11 Novembre.

Bienvenue à ces petits bouts de choux et félicitations aux heureux parents!

BIENVENUE !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants au sein de notre joli village.

Nous regrettons de ne pas avoir pu les honorer comme il se doit autour d'un verre de l'amitié, compte tenu du contexte sanitaire actuel. Ce n'est que partie remise !!!

- Monsieur et Madame JEHL Claude, rue de la May
- Monsieur et Madame DEON Laurent, rue de la May
- Monsieur et Madame FRANCOIS Baptiste, rue de l'église

Noce d'or



Nous avons eu l'honneur de célébrer le samedi 9 octobre les 50 ans de mariage de Monsieur et Madame FUNFSCHILLING Pierre et Nicole.

Ils se sont mariés le 10 octobre 1970 à Nayemont-les-Fosses.

Mr Funfschilling est né à Coinches, il est revenu dans son village natal fonder sa famille au printemps 1975

Ils ont eu 3 enfants Stéphane, Jérôme et Christelle, qui vivent tous les 3 à Coinches avec leurs familles.

Ils ont ensuite eu 4 petits enfants Laura, Maxime, Pierre et Lina.

Nous leurs souhaitons de très longues années de bonheur à deux et auprès de leurs proches.



Compétence Eau

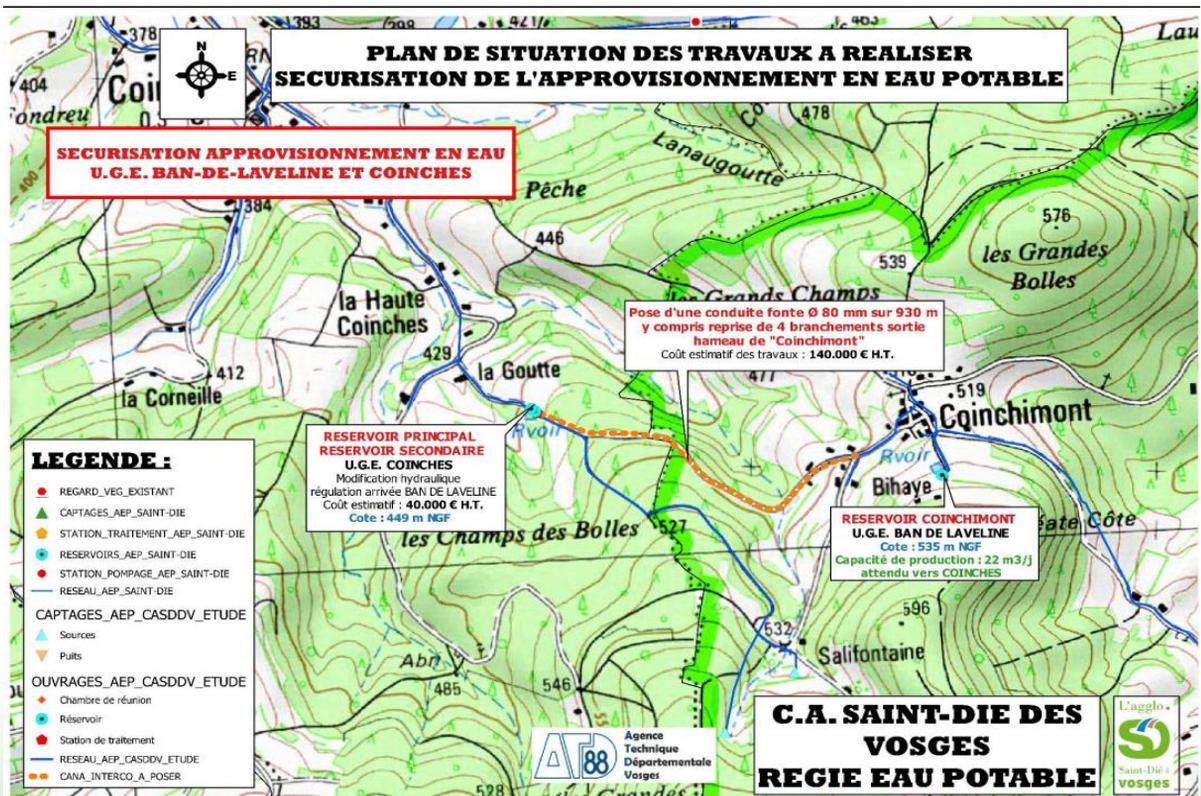


La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a lancé courant 2020 une étude de sécurisation en approvisionnement en eau potable sur le secteur de la Fave qui a pour ambition de trouver des solutions aux tensions quantitatives récurrentes que nous connaissons depuis de nombreuses années.

- ✓ Périodes d'étiage chroniques depuis 2003 avec des épisodes d'amplitude de durée de plus en plus longue.
- ✓ Diminution drastique des capacités de production des ouvrages de prélèvement.
- ✓ Etat de vétusté de certains ouvrages de production et de stockage

Pour notre village, le projet consiste en la création d'une nouvelle interconnexion avec la commune de Ban-de-Laveline, qui nous permettra de sécuriser notre alimentation en eau potable.

Coût estimatif des travaux: 180 000 € HT



Ordures Ménagères

100% EMBALLAGES SE TRIENT dans les Vosges

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES dans le sac jaune

Magazines & Journaux en PAPIER + Emballages alimentaires en CARTON + Conserves & Emballages en MÉTAL + Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE

BARQUETTES **BOITES - POTS - TUBES** **SACS - FILMS PLASTIQUES**



Les bouteilles, pots, bocaux, verrines en VERRE (vides et sans bouchon) sont à déposer dans les collecteurs. Sont toujours refusés la porcelaine, la vitrocéramique, le verre de vaisselle, les pots de fleurs, les vitres et miroirs et les ampoules.

L'amiante est acceptée dans les déchetteries de Raon-l'Étape, Corcieux et Anould, uniquement sur rendez-vous (Raon-l'Étape : 03 29 51 06 09 / Corcieux : 03 29 50 53 89 / Anould : 03 29 57 13 37).

Déchetterie de Neuvillers-sur-Fave

Fermée les dimanches et jours fériés - 03 29 50 80 64

HORAIRES D'ÉTÉ (1^{er} avril > 31 octobre)

| | | |
|----------|----------|---------------|
| Lundi | 9h - 12h | 13h30 - 18h30 |
| Mardi | 9h - 12h | 13h30 - 18h30 |
| Mercredi | 9h - 12h | 13h30 - 18h30 |
| Judi | fermé | fermé |
| Vendredi | fermé | 13h30 - 18h30 |
| Samedi | 9h - 12h | 13h30 - 18h30 |

HORAIRES D'HIVER (1^{er} novembre > 31 mars)

| | | |
|----------|----------|---------------|
| Lundi | 9h - 12h | 13h30 - 17h30 |
| Mardi | fermé | fermé |
| Mercredi | 9h - 12h | 13h30 - 17h30 |
| Judi | fermé | fermé |
| Vendredi | fermé | 13h30 - 17h30 |
| Samedi | 9h - 12h | 13h30 - 17h30 |

Le gardien se donne le droit de fermer la déchetterie 15 minutes avant l'heure de fermeture selon l'affluence.

N'oubliez pas que les sacs jaunes sont à déposer la veille et ne doivent pas encombrer la voie publique plusieurs jours à l'avance.

Nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être mises dans vos conteneurs à clé.

Elles ne doivent pas être déposées n'importe où, la commune peut verbaliser les contrevenants pour non-respect de ces obligations.

Bouchons sur bocaux et bouteilles de verre : les enlever impérativement et à mettre dans le sac jaune.

Cartons : non collectés en porte à porte. Les déposer à plat en déchetterie uniquement.

Textiles : à apporter en déchetterie. Tout autre ramasseur soi-disant «à des fins humanitaires» n'a pas à intervenir sur notre territoire.

Attention : pour être admis en déchetterie, tout objet doit faire moins de 1 mètre de long (bois, tuyaux PVC...) sinon c'est le retour de la benne pour refus.

Papiers ouate, essuie-mains, couches : à mettre aux ordures ménagères.

Non admis en déchetterie : traverses de chemins de fer, poteaux téléphoniques ou électriques, extincteurs, bouteilles de gaz, pneu janté, terre végétale.

Sacs jaunes pour la collecte sélective :

- n'utiliser ces sacs que pour la collecte sélective (et non pour y mettre des ordures ménagères).
- les sacs jaunes et les ordures ménagères sont refusés en déchetterie.

En cas de déménagement : veuillez le signaler à la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Où jeter quoi ?

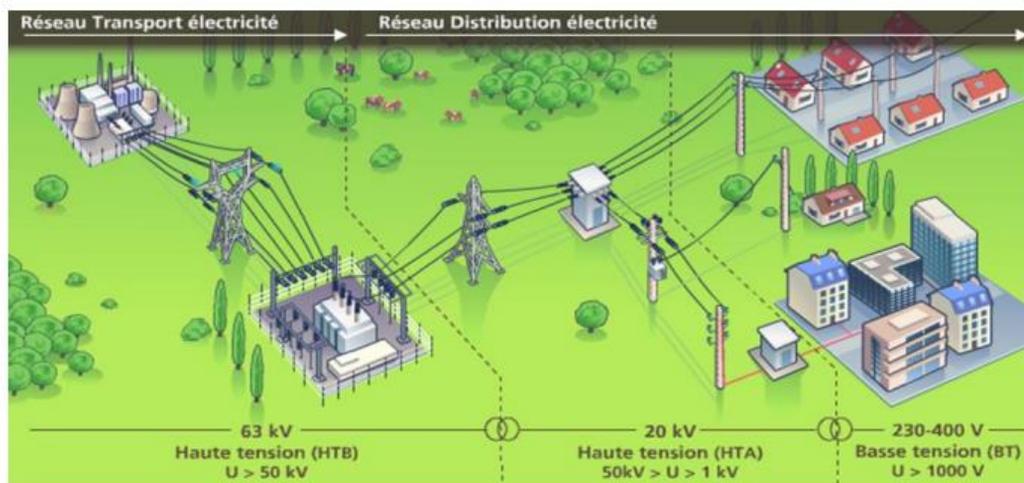
Rendez-vous sur le MÉMOTRI
rubrique 88-Vosges - Commune par défaut
www.memotri.com/miniguide

Une question ?

Contactez le service Déchets de la communauté
d'agglomération au 03 29 52 65 56
service-dechets@ca-saintdie.fr



Créé en décembre 1994, le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V.) est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (377 569 habitants).



Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la gestion (près de 11 000 km et 5700 postes de transformation) à l'entreprise ENEDIS, dont il contrôle annuellement l'activité.

Depuis 2008, le Syndicat exerce également les missions de maîtrise d'ouvrage sur le réseau électrique, et notamment :

➤ des travaux d'**enfouissement** (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines)
En 2020 : 5 850 000 €

➤ des travaux d'**extension** (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales
En 2020 : 1 330 000 €



Enfouissement des réseaux à Sandaucourt

➤ des travaux de **renforcement** (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers) et de **sécurisation** (remplacement des réseaux basse tension en fils nus par du câble torsadé) dans les communes rurales
En 2020 : 2 450 000 €

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Syndicat ou à visiter son nouveau site internet www.sdev88.fr

Notre équipe de 19 agents vous accueille au 28 Rue de la Clé d'Or à Epinal, du lundi au vendredi (8h00-12h00/13h00-17h00).



- **Directrice de la publication** : Séverine BATOT
- **Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin.**
- **Imprimeur**: INTERTRACE à Pair-et-Grandrupt
- **Crédits photos** : Mairie de Coinches
- **Tous droits réservés** : Mairie de Coinches
- **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2022



Mairie

1 place Pierre Grandidier 88100 Coinches

Tél: 03.29.51.73.83

Email: mairie@coinches.fr

Horaires d'ouverture au public:

Le Lundi de 8h30 à 10h00 et de 14h00 à 17h00

Le Jeudi de 8h30 à 12h00

Le Samedi de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)

Numéro en cas de pannes:

EDF: 09.72.67.50.88

Téléphone ou Internet:

<https://suivi-des-incident orange.fr>



Vous retrouverez toutes les informations et les alertes sur notre village grâce à l'application illiwap directement sur votre téléphone ou votre ordinateur ainsi que sur la page Facebook « BIEN VIVRE A COINCHES ».